

La Presse ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE DU MERCREDI 23 FÉVRIER 2022 ■ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : NABIL GARGABOU — DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DES PUBLICATIONS : CHOKRI BEN NESSIR

► BILLET

PROJET COLLECTIF ET FÉDÉRATEUR

Par Najoua HIZAOUI

L'rythme de l'action gouvernementale ne peut que s'accélérer dans les semaines et les mois à venir. Cette action devait être placée sous le signe d'un changement par rapport à la parenthèse pratiquement immobiliste des exécutifs précédents.

Cette année sera celle du retour à une trajectoire tendancielle vers un réajustement. L'objectif est de faire en sorte que la Tunisie entame un nouveau chapitre de son développement multisectoriel.

Le nouveau plan de développement triennal 2023-2025 du ministère de l'Économie et de la Planification, le deuxième après la révolution, intervient dans un contexte délicat sur les plans économique et financier, aggravé par la pandémie du coronavirus. Néanmoins, il demeure porteur d'une vision stratégique à moyen et long termes. Selon la note d'orientation dudit plan, la vision du gouvernement est bien définie : un cap, des axes stratégiques et des leviers de changement.

Une lecture de la trajectoire de développement en Tunisie au cours de la dernière décennie fait ressortir des lacunes dans de nombreux domaines, avec une mise en œuvre lente de plusieurs réformes majeures et grands projets structurants, souvent entravés par des contraintes d'opérationnalisation. Ces contraintes ont rendu difficiles le maintien de la dynamique de réforme et la consolidation des acquis nécessaires à la transition vers un nouveau palier de développement.

Avec un état des lieux mitigé entre failles, fragilités et insuffisances manifestées à plusieurs niveaux, et une évaluation inachevée de l'ancien plan de développement (2016-2020), la

Tunisie n'a pu consolider son élan de développement. Le diagnostic structurel et systémique montre que le chemin de développement de la période précédente ne répond pas totalement aux aspirations des Tunisiens et aux défis à venir.

L'ébauche du nouveau plan de développement proposé se décline en plusieurs axes dont les transformations mondiales et régionales, les équilibres macroéconomiques, les grandes réformes, l'investissement privé, l'amélioration du climat des affaires, les politiques sectorielles, le développement du capital humain, l'inclusion sociale, le développement régional et le financement de l'économie. Ce plan, dont les travaux d'élaboration finale s'achèveront le 30 juin 2022, mobilise aujourd'hui tous les acteurs autour d'un projet collectif et fédérateur et d'objectifs clairs et réalisables.

Pour être crédible, l'ambition de la concrétisation de ce nouveau plan de développement se doit d'être à la fois forte et raisonnée, sans être utopique. L'objectif étant de faire un diagnostic sans complaisance, identifier les forces et les faiblesses, recueillir les doléances, les remarques, les visions, mais aussi et surtout les propositions et les pistes de réformes. Le plan de développement proposé n'est pas une solution miracle aux dysfonctionnements relevés. C'est un modèle qui incarne une nouvelle conception du développement et une approche participative qui associe tous les acteurs du développement et démontre qu'un débat franc et responsable sur l'avenir du pays est possible et qu'il peut déboucher sur des propositions constructives et adaptées aux réalités.

ÉVÈNEMENT

5^E ÉDITION DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE TOURISME DANS LE MONDE ARABE

Changer l'image perçue et vécue en une image voulue

Page 4

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2023-2025

PASSER À L'ACTION



Les travaux d'élaboration du plan triennal 2023-2025 ont démarré effectivement, au cours du mois écoulé, avec comme point de départ une évaluation du plan de développement précédent. L'objectif est d'éviter les cafouillages passés et assurer une meilleure exécution des projets qui vont permettre d'atteindre les objectifs identifiés.

Page 3



بيكم عشنا أقوى انترنات

ooredoo
عيش الأنترنت



République Tunisienne
Ministère de l'Intérieur
Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales
9, Rue de l'assistance Cité Khadra – 1003-Tunis- Tél.: 71 809.100 - Fax: 71 809.040 – Email : cpscl@topnet.tn – Site web: www.cpscl.com.tn

PARTENAIRE PRIVILEGIE DES COLLECTIVITES LOCALES

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2020
(en Dinar Tunisien)

ACTIFS	31/12/2020	31/12/2019	CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31/12/2020	31/12/2019
Actifs immobilisés	9 216 859	7 939 749	. Fonds de dotation	86 161 054	86 161 054
Immobilisations financières	381 946 340	395 075 396	. Réserves et primes liés au capital	3 575 580	2 994 244
. Prêts en cours de réalisation	25 099 621	101 901 407	. Autres capitaux propres	2 090 311	1 364 480
. Prêts en cours de remboursement	356 239 793	291 130 959	. Résultats reportés	313 717 865	271 336 869
. Intérêts intercalaires	606 926	2 043 030	. Modifications comptables	-	-
Autres actifs financiers et non courants	19 428 876	39 639 740	. Résultat de l'exercice	46 411 432	44 263 802
Total actifs non courants	410 592 075	442 654 885	Total Capitaux propres	451 956 242	406 120 449
. Comptes financiers	1 242 613	1 127 167	. Provisions pour litiges	-	-
. Autres actifs courants	8 738 257	5 150 044	. Provisions sur créances rééchelonnées	-	-
Prêts accordés aux Collectivités Locales	97 092 135	73 048 976	. Emprunts Etrangers	150 742 830	163 136 292
. Annuités à moins d'un an	50 153 700	39 350 089	Total Passifs non courants	150 742 830	163 136 292
. Annuités échues et impayées	92 349 012	85 241 915	. Comptes de tiers	11 599 616	2 809 561
. Provisions pour impayés	<80 785 481>	<77 320 524>	. Etat et collectivités publiques	365 611 017	247 990 315
. Intérêts courus	35 374 904	25 777 496	. Comptes transitoires ou d'attente	12 745 707	14 574 426
Valeurs disponibles	488 440 966	326 261 264	. Emprunts échus à moins d'un an	13 450 634	13 611 293
Total actifs courants	595 513 971	405 587 451	Total Passifs courants	403 406 974	278 985 595
TOTAL DES ACTIFS	1 006 106 046	848 242 336	TOTAL DES CAPITAUX PROP.& PASSIFS	1 006 106 046	848 242 336

ETATS DE RESULTAT COMPARES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020
(en Dinar Tunisien)

COMPTES	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts sur les prêts accordés	32 161 440	27 451 246
Autres produits d'exploitation	2 098 626	3 828 634
Total des produits d'exploitation	34 260 066	31 279 880
Intérêts sur emprunts	<8 049 920>	<6 329 121>
Salaires et charges sociales	<7 721 917>	<6 867 505>
Dotations aux amortissements & aux provisions	<5 837 359>	<3 202 074>
Autres charges d'exploitation	<1 435 840>	<1 597 457>
Impôts & taxes	<295 115>	<234 743>
Total des charges d'exploitation	<23 340 151>	<18 230 900>
Résultat net d'exploitation	10 919 915	13 048 980
Charges d'intérêts	<4 354>	<198>
Autres pertes ordinaires: écart de conversion	-	<715 131>
Gains de change	1 465 164	2 230 696
Produits des placements	33 937 777	29 699 655
Autres gains ordinaires :cession immobilisations	93 130	-
Résultat des activités ordinaires	46 411 632	44 264 002
Is: Contribution sociale de solidarité	<200>	<200>
Résultat net de l'exercice	46 411 432	44 263 802
Effets des modifications comptables	-	-
Résultat après modifications comptables	46 411 432	44 263 802

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE
COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020
(en Dinar Tunisien)

RUBRIQUES	31/12/2020	31/12/2019
Flux liés à l'exploitation	38 553 347	66 728 424
Intérêts sur prêts encaissés	20 267 161	22 988 965
Intérêts sur placement	27 069 531	32 933 236
Recettes diverses	9 978 648	26 880 909
Charges de fonctionnement	<10 004 931>	<8 791 696>
Intérêts sur emprunts	<8 757 062>	<7 282 990>
Flux liés à l'investissement	19 167 113	<66 669>
Encaiss/cession d'immo & reclass d'actifs financiers	20 703 230	1 000 000
Décais /acquisition d'immo & d'actifs financiers	<1 536 117>	<1 066 669>
Flux liés aux activités de financement	92 455 216	<54 042 175>
Dotations reçues de l'Etat	270 814 094	176 714 597
Remboursements des prêts	39 658 790	44 662 957
Tirages sur emprunts	-	67 444 932
Encaissements sur opérations spéciales	-	155 317
Ecart de conversion	813 691	-
Subventions accordées aux Collectivités Locales	<162 707 191>	<174 476 628>
Prêts accordés aux Collectivités Locales	<28 644 963>	<36 257 693>
Remboursements du principal des emprunts	<21 354 311>	<54 224 248>
Décaissements sur opérations spéciales	<6 124 794>	<77 346 278>
Ecart de conversion	<100>	<715 131>
Flux liés aux opérations pour compte	12 004 026	<642 342>
Recettes pour compte	31 316 486	7 585 554
Paiements pour compte	<19 312 460>	<8 227 896>
Variation de trésorerie	162 179 702	11 977 238
Solde de trésorerie en début de l'exercice	326 261 264	314 284 026
Solde de trésorerie en fin de l'exercice	488 440 966	326 261 264

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après lecture du rapport d'activité de 2020 et ceux du Réviseur Comptable au titre de l'exercice 2020, et tenant compte des délibérations du Conseil d'Administration de la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales «CPSCL» réuni le 14 décembre 2021, l'autorité de tutelle, a approuvé, le 11 février 2022, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.

EXTRAIT DU RAPPORT GENERAL DU REVISEUR DES COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

«Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales « CPSCL » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nos objectifs étant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Ces anomalies sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers de la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales «CPSCL» présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, sa situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Ces états financiers font apparaître un total net bilan de 1.006.106.046 DT et un résultat net bénéficiaire de 46.411.432 DT.

Nous n'avons rien à signaler suite à notre vérification de l'exactitude et de la cohérence des informations données dans le rapport de gestion par référence à celles figurant dans les états financiers.

Il est à signaler que suite à notre évaluation générale de l'efficacité du système de contrôle interne, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes.»

Le Réviseur des Comptes
P/ICCA
Anis SMAOUI

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2023-2025

PASSER À L'ACTION

Les travaux d'élaboration du plan triennal 2023-2025 ont démarré effectivement, au cours du mois écoulé, avec comme point de départ une évaluation du plan de développement précédent. L'objectif est d'éviter les cafouillages passés et assurer une meilleure exécution des projets qui vont permettre d'atteindre les objectifs identifiés. La vision stratégique 2035, dont la conception a été confiée à l'Its, va sous-tendre les plans de développement élaborés au cours de cette période et, par ricochet, les budgets annuels. Les travaux n'en sont qu'à leur début. Mais le temps presse et l'heure de briser l'immobilisme et passer à l'action a sonné. D'ores et déjà, les réunions avec les comités régionaux se multiplient. Les projets des plans de développement régionaux doivent être fin prêts avant la fin du mois de juin prochain.

Tirer les enseignements du passé pour réussir le prochain plan de développement est désormais la mission sur laquelle s'est penché le ministère de l'Economie et de la Planification. Ce n'est un secret pour personne: le plan quinquennal 2016-2020 est loin de faire mouche. En 2020, l'économie tunisienne est loin du compte: des projets d'infrastructure qui sont restés lettre morte, des objectifs en termes de croissance, d'investissement et d'exportation qui n'ont pas été atteints et un chômage endémique jamais vu depuis des années.

Selon le ministre de l'Economie, Samir Saïed, ce cafouillage autour du plan de développement 2016-2020 trouve son origine dans un problème identifié au niveau de la mise en œuvre. "On a un problème d'exécution", a-t-il asséné. Ainsi, dans l'objectif d'éviter les erreurs du passé, le nouveau plan triennal prend comme point de départ, une évaluation



tion exhaustive du plan précédent. Même si les résultats définitifs n'ont pas été encore révélés, les constats préliminaires vont servir pour optimiser les travaux d'élaboration et ajuster le plan. D'ailleurs, le ministre de l'Economie, Saïed, a déclaré que, dans un souci d'une plus grande efficacité, le plan de développement 2023-2025 mettra l'accent sur les objectifs, les plans d'action, l'attribution des responsabilités ainsi que sur le suivi.

Des priorités qui découlent des enjeux mondiaux

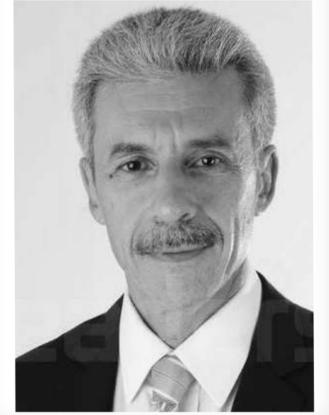
La bonne nouvelle, c'est que l'élaboration du nouveau plan de développement sera encadrée par une vision stratégique 2035

dont la conception a été confiée à l'Institut tunisien des études stratégiques (Its). Cette vision servira de cadre pour les plans de développement formulés au cours de cette période qui vont sous-tendre les budgets annuels et permettre, ainsi, la planification de la croissance. Selon le ministre Saïed, cette démarche va permettre de renflouer les caisses de l'Etat via l'accroissement des recettes et le renforcement des ressources propres. Elle va permettre, in fine, d'atteindre les équilibres financiers sur le moyen terme, de réduire progressivement l'endettement et d'assurer un retour à des indicateurs acceptables au niveau international qui permettent d'ouvrir la porte des financements extérieurs.

La vision stratégique 2035 découle, en effet, des enjeux et des défis mondiaux. Elle met le développement humain, la justice sociale, la question environnementale, l'économie du savoir et l'entrepreneuriat en tête des priorités. Il ne faut pas oublier, non plus, le contexte économique actuel caractérisé par le tarissement des ressources financières qui fait présumer que trouver les financements nécessaires va être un jeu serré. Ainsi, exactitude et efficacité sont les maîtres mots de ce nouveau plan.

Une démarche participative

Les travaux d'élaboration ont démarré effectivement durant le mois écoulé. Depuis, le



département central multiplie les réunions avec les comités régionaux. Le processus va durer 6 mois et le projet du plan doit être finalisé avant le 30 juin. En effet, la conception du plan se fait aux niveaux central et régional. Pour le central, les équipes spécialisées se sont penchées sur l'élaboration d'un plan sectoriel qui fait la part belle aux divers secteurs d'activité. Quant aux plans de développement régionaux, ils sont formulés selon une démarche participative qui implique tous les acteurs économiques et sociaux des différentes régions du pays. Ces plans sont réalisés sous les auspices des gouverneurs. Des comités régionaux constitués des différents représentants des directions techniques, des municipalités, des secteurs économiques ainsi que de la société civile sont chargés de réaliser des rapports d'analyse où ils étalent les problématiques de développement dans chacune des régions mais où ils proposent aussi des solutions et des recommandations pour pallier les déficits diagnostiqués. Le projet du plan de développement de chaque région doit contenir un état des lieux et proposer une vision pour le développement avec un focus particulier sur les spécificités de chaque région. Il doit également identifier les projets qui vont permettre d'atteindre les objectifs de développement fixés. Mais le plus important à retenir est que le plan triennal 2023-2025 fera la part belle à l'initiative privée. C'est, en tout cas, ce qu'a affirmé le ministre de l'Economie, Saïed, à maintes reprises, soulignant, à chaque fois, que l'entrepreneuriat est l'avenir de la Tunisie.

Marwa SAIDI

“ Ce n'est un secret pour personne: le plan quinquennal 2016-2020 est loin de faire mouche. En 2020, l'économie tunisienne est loin du compte: des projets d'infrastructure qui sont restés lettre morte, des objectifs en termes de croissance, d'investissement et d'exportation qui n'ont pas été atteints et un chômage endémique jamais vu depuis des années. ”

BELGACEM AYED, PRÉSIDENT DU COMITÉ GÉNÉRAL DU DÉVELOPPEMENT SECTORIEL ET RÉGIONAL AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PLANIFICATION, À LA PRESSE

“Le partenariat public-privé, un véritable gisement de financement de l'investissement public”

Dans un contexte de raréfaction des financements disponibles, le ministère de l'Economie et de la Planification a fait le choix de prioriser et d'optimiser les investissements publics qui devraient être inscrits dans le prochain plan de développement 2023-2025. L'évaluation du plan quinquennal précédent, récemment entamée par le département de l'économie, va permettre de passer au crible les projets en continuation et d'identifier, selon les critères de faisabilité et de rentabilité socioéconomique, ceux qui vont être maintenus dans le nouveau plan triennal. Plus de détails sur les travaux d'élaboration du nouveau plan de développement 2023-2025 avec Belgacem Ayed, président du comité général du développement sectoriel et régional au sein du ministère de l'Economie et de la Planification.

Quels sont les principaux constats tirés de l'évaluation du plan de développement 2016-2020 ?

Nous avons, désormais, démarré les travaux d'élaboration du plan triennal 2023-2025. La première étape consistait à évaluer le plan précédent 2016-2020. En 2019, on a déjà engagé une démarche d'évaluation mais le contexte administratif était instable. Les résultats préliminaires montrent qu'on est loin des objectifs fixés, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on a pu constater qu'une grande partie des projets du plan précédent n'étaient pas mûrs. Ainsi, le renchérissement des prix, surtout de l'énergie, des produits pétroliers et des matières premières, notamment dans la construction, a impacté la réalisation des projets (dans certains cas, les prix ont évolué de près de 40%). On a également décelé un problème au niveau de la capacité d'exécution des entreprises privées contractantes chargées des projets. Il y a surtout le facteur revendications sociales et instabilité sociale qui a beaucoup impacté l'avancement des projets. Il ne faut pas oublier, non plus, qu'il y a un manque au niveau du personnel qualifié au sein de l'administration, surtout régionale. La

lenteur des procédures et la peur des cadres administratifs de prendre les décisions ont fortement impacté la prise de décision. Les résultats préliminaires ont révélé un autre facteur lié à la disponibilité des financements. On a remarqué que les projets financés à travers des crédits extérieurs n'ont pas beaucoup avancé parce qu'ils sont, en grande partie, tributaires des transferts de l'Etat, et, comme il y a une crise des finances publiques, les sommes allouées par l'Etat demeurent insuffisantes pour débloquer les financements nécessaires. On est resté dans un cercle vicieux même si on est en train de perdre, notamment en termes de commissions d'engagement sur les crédits engagés et non tirés. En 2018, les commissions d'engagement ont été estimées à 9 millions de dinars. Actuellement, on a appelé tous les intervenants et les ministères à faire une évaluation beaucoup plus précise sur les réalisations 2016-2021 pour identifier tous les projets en continuation. En effet, les projets en continuation se répartissent en deux groupes; le premier groupe représente les projets qui sont en cours d'exécution alors que le deuxième comporte les projets non engagés. Et ce sont

ces projets-là qui font débat. Etant donné que la situation des finances publiques est délicate, nous devons prioriser et optimiser les investissements publics. On va revoir la faisabilité et la rentabilité socioéconomique de ces projets-là pour trancher et décider quels projets seront maintenus dans le prochain plan 2023-2025.

Le plan triennal est élaboré dans une conjoncture économique et financière difficile marquée par un tarissement des ressources financières. Comment le gouvernement va-t-il subvenir aux besoins de financement de ce nouveau plan ?

A vrai dire, on a un gisement et un potentiel de financement importants qu'il faut libérer. L'idée selon laquelle un plan de développement se résume à un plan d'investissements publics est fautive. Le plan de développement est une orientation stratégique qui englobe tous les acteurs. On espère que ce sera un plan de réformes et d'impulsion de l'initiative privée et de l'investissement privé. Le Partenariat public-privé constitue, en ce sens, un véritable gisement de financement qui va permettre d'alléger les pressions exercées sur les finances publiques. Les PPP ou certaines formes de PPP, essentiellement les concessions, sont des sources de revenus pour le budget de l'Etat et permettent de répondre à une demande de l'économie tunisienne. Il faut les encourager.

Qu'en est-il du processus d'élaboration du plan ?

En 2019, on a essayé de donner le coup d'envoi de la préparation du plan avec une circulaire qui annonce le démarrage des travaux. Malheureusement, en raison de l'instabilité gouvernementale et administrative, la circulaire n'a été signée qu'en 2020 par le gouvernement Fakhfakh. Et ce n'est qu'avec ce gouvernement qu'on s'est mis d'accord et on a engagé le processus. Aujourd'hui,

on a entamé la deuxième phase relative à l'élaboration des stratégies sectorielles, des priorités et des orientations stratégiques. Le processus devrait aboutir à la mise sur pied d'un schéma d'investissement pour la période 2023-2025.

Parallèlement, et en collaboration avec l'Its et tous les ministères, le département de l'Economie et de la Planification est en train d'élaborer la vision 2035 qui sera une première étape de la vision 2056. Nous sommes inscrits dans une trajectoire de continuité et de complémentarité avec tous les partenaires et toute la société, y compris la société civile et les partenaires sociaux. Le temps est trop limité, les délais sont très courts mais on compte beaucoup sur l'implication et la volonté de nos collègues et de nos partenaires pour relever ces défis.

Quels seront les priorités et les objectifs du nouveau plan ?

Les priorités sectorielles sont connues par tous. Il s'agit, d'abord, de la transition énergétique et réellement nous devons aller vers les énergies renouvelables. La transition énergétique va réduire la dépendance énergétique et alléger les dépenses de l'Etat liées à la subvention énergétique. La transition numérique est la deuxième priorité. Il faut dire que la pandémie du coronavirus a révélé que les pays avancés sur le plan numérique sont beaucoup plus résilients. Ensuite, il y a l'intégration régionale et sociale. Il ne faut pas oublier que les ressources humaines sont la première richesse de la Tunisie. Le développement du capital humain reste, de ce fait, un des piliers du développement et l'un des axes sur lesquels nous devons travailler. Une autre priorité: la protection de l'environnement et de nos ressources, à travers la consécration de l'économie verte, l'économie bleue et circulaire. Malheureusement, la dégradation de la situation environnementale en Tunisie



est inquiétante. Elle impacte énormément l'économie tunisienne.

Le mot de la fin ?

J'espère qu'il y aura plus de communication autour de ces travaux de préparation et je souhaite que tous les partenaires adhèrent activement au processus d'élaboration du plan. Je tiens à remercier mes collègues des différents ministères. Ce sont des gens dévoués, qui ont beaucoup de volonté pour faire cet exercice et revenir à la planification et à la visibilité. Parce que la planification est avant tout de la visibilité. Cette dernière évite tout dérapage et envoie un message rassurant aux investisseurs, aux partenaires techniques et financiers de la Tunisie ainsi qu'à la communauté internationale.

Propos recueillis par Marwa SAIDI

“ On a pu constater qu'une grande partie des projets du plan précédent n'étaient pas mûrs. Ainsi, le renchérissement des prix, surtout de l'énergie, des produits pétroliers et des matières premières, notamment dans la construction, a impacté la réalisation des projets (dans certains cas, les prix ont évolué de près de 40%). On a également décelé un problème au niveau de la capacité d'exécution des entreprises privées contractantes chargées des projets. ”

► **REGARD D'EXPERT**

STRESS HYDRIQUE — MOHAMED BEN SAKKA, EXPERT EN RESSOURCES EN EAU, CLIMATOLOGIE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES, À LA PRESSE

«FAIRE FACE À LA DEMANDE D'ICI À 2030 SANS RISQUE MAJEUR DE PÉNURIE»

En Tunisie, la pluviométrie connaît une grande irrégularité : de 1.500 mm au Nord (3% du pays) à moins de 50 mm au Sud dans 40% du pays. De ce fait, la sécheresse représente un phénomène naturel et fréquent chez nous. A titre d'information, la Tunisie est classée sur 164 pays à la 30^e position des plus exposés au stress hydrique élevé. Elle n'est donc pas à l'abri de la menace d'une pénurie d'eau.

Comment expliquer la rareté des ressources en eau aujourd'hui en Tunisie ?

La Tunisie est connue comme un pays pauvre en eau et extrêmement vulnérable au stress hydrique. En effet, si l'activité humaine n'est pas seulement source de pollution, elle peut aussi impacter négativement des ressources en eau de plus en plus sollicitées.

Dans les années 1960, les ressources en eau n'étaient pas limitées. Au fur et à mesure que la population augmente, elle devient progressivement une ressource rare, et la part des citoyens dans cette ressource se réduit de plus en plus. Par exemple, la disponibilité en eau par habitant était d'environ 975 mètres cubes par an en 1960, réduite à 450 mètres cubes par an en 2020, et devrait atteindre 270 mètres cubes par an d'ici 2050, alors que le seuil de pauvreté est fixé à 1.000 mètres cubes par an et par habitant.

D'autres facteurs sont aussi déterminants pour la limitation de cette ressource comme la mauvaise gestion aussi bien administrative que celle du citoyen et l'impact négatif des changements climatiques où l'évapotranspiration de plus en plus importante est un grand facteur limitant. Cela nous impose un stress hydrique récurrent et une pluviométrie non mobilisée comme il se doit ; puisqu'il tombe sur la Tunisie en moyenne environ 36 milliards de m³/an d'eau de pluie et les eaux de surface mobilisées dans les lacs, les barrages et dans les nappes aquifères ne totalisent qu'environ 4,8 milliards de m³/an. Il reste pour clore le bilan environ 31,2 milliards de m³/an qui seront évaporés-transpirés ou rejetés dans les sebkhas et la mer.

Parmi les défis, il s'agit de récupérer le maximum de cette eau et augmenter ainsi la mobilisation de cette ressource limitant considérablement les pertes des eaux pluviales dans différents gouvernorats.

Quel est l'impact de ce stress hydrique ?

En Tunisie, la pluviométrie connaît une grande irrégularité : de 1.500 mm au Nord (3% du pays) à moins de 50 mm au Sud dans 40% du pays. De ce fait, la sécheresse représente un phénomène naturel et fréquent chez nous. A titre d'information, la Tunisie est classée sur 164 pays à la 30^e position des plus exposés au stress hydrique élevé. Elle n'est donc pas à l'abri de la menace d'une pénurie d'eau.

Pour relativiser, l'ampleur de la crise de l'eau est tributaire de l'équilibre entre l'offre et la demande de celle-ci. Malheureusement, la demande de l'eau ne cesse d'augmenter au dépens de l'offre qui stagne et cela malgré une politique dite de gestion de la demande annoncée depuis des décennies par les autorités. De plus, cette ampleur varie énormément entre les années pluviométriquement déficitaires et celles arrosées. Faut-il rappeler qu'en Tunisie, durant une période de 5 à 7 ans, nous subissons plus d'années déficitaires (70%) que pluvieuses (30%). Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est que la crise de l'eau prend de plus en plus d'ampleur en l'absence d'une stratégie claire pour une meilleure gestion des autorités de tutelle et surtout d'une information et sensibilisation du grand public pour la préservation et l'économie de l'eau.

Quelles sont les conséquences de cette crise de l'eau ?

Cela va de soi, les conséquences directes



d'une crise de l'eau sont les conflits d'usage qui ont tendance à augmenter quand l'ampleur de la crise augmente. En général, il existe plusieurs types de conflits. Les plus importants sont ceux entre les agriculteurs et l'Etat pour la desserte de l'eau ou bien entre populations locales à cause d'une mauvaise répartition. Il y a aussi des conflits de droit d'usage interpopulations puisque l'eau est transférée du nord au Centre et au Sud bien que cette dernière relève d'un caractère national et tous les Tunisiens doivent en bénéficier d'une façon équitable. Tous ces conflits ont tendance à augmenter fortement quand la demande est forte et l'offre est faible particulièrement.

Les conflits liés à l'eau sont sociaux. Ils sont toujours liés à l'économie puisque les crises se traduisent en général par des pertes financières. Quand il s'agit d'une eau partagée entre pays, des conflits diplomatiques peuvent surgir à tout moment.

Dans une vraie démocratie, l'eau peut devenir, en temps de crise, un enjeu politique et une carte à jouer mais quand, dans tous secteurs confondus, il n'y a que des crises, l'enjeu politique de l'eau devient négligeable.

Quelle appréciation faites-vous sur les modes de gestion de l'eau ?

En matière de gestion de l'eau, la Tunisie a accumulé pas mal de réussites comme la création et la gestion de plusieurs grands barrages, la création et la gestion dans l'ensemble des gouvernorats un peu plus de 2.500 groupements de développement agricoles (GDA) et, à ce niveau, nous étions un cas d'école pour les pays voisins. Malheureusement et après un certain temps, ces réussites passées sont devenues des handicaps pour le pays avec une qualité de plus en plus dégradée de l'eau desservie, l'augmentation constante de l'envasement dans l'ensemble des barrages, ce qui réduit notre potentiel en eau. Ajoutée à cela la mauvaise gestion des GDA.

Y a-t-il une relation étroite entre l'économie circulaire et le secteur de l'eau ?

L'économie circulaire peut se tra-

duire comme un système économique d'échange qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être social. Pour le secteur de l'eau, l'économie circulaire se traduit par le relâchement des modes de production et de consommation de l'eau dans le but de protéger les ressources et limiter la pollution hydrique tout en préservant l'environnement avec une consommation responsable.

Le recyclage de l'eau connaît déjà de nombreuses applications concrètes et économiquement durables, comme l'irrigation dans l'agriculture, l'entretien des espaces verts dans les villes, la production d'énergie à partir des boues des eaux usées ou encore l'usage industriel. Les piliers de l'économie circulaire sont : l'approvisionnement durable et l'allongement de la durée d'usage, la conception écologique et la dépollution hydrique, l'économie de l'eau et la consommation responsable, le recyclage et la valorisation.

En conclusion, quelles sont vos propositions pour, à l'avenir, faire face à la crise du stress hydrique ?

Bien que la Tunisie se trouve actuellement au niveau du stress hydrique conséquent, l'infrastructure hydraulique existante lui permet jusqu'à l'horizon 2030 de faire face à la demande en eau des différents secteurs sans risque majeur de pénurie ou de déficit structurel sauf pour l'eau potable rurale et par endroits seulement. En tout cas, la Tunisie n'aura ni soit ni à être confrontée à une contrainte hydrique pour son développement jusqu'à cet horizon. Toutefois, les perspectives d'évolution démographique, économique et de promotion sociale préparent le secteur de l'eau à affronter de sérieuses contraintes et des défis à relever.

Afin de faire face à ces défis et contraintes, la Tunisie, qui dispose de nombreuses compétences dans le secteur de l'eau, a capitalisé une grande expérience et un savoir-faire reconnu dans le domaine. Dans l'avenir, nous avons tous le devoir de nous investir davantage dans le développement du

patrimoine connaissance concernant les éléments du bilan hydrique en général, le régime des pluies, les régimes hydrauliques et hydrologiques de surface et souterrains et déployer plus d'efforts dans les eaux non conventionnelles (les eaux usées traitées, les eaux de drainage, la recharge artificielle des nappes, le desalement des eaux saumâtres et de mer). Malgré cela, l'inquiétude reste de mise, d'autant plus que les réserves d'eau sont de plus en plus faibles en raison des changements climatiques et de la pollution. L'inquiétude n'est pas née aujourd'hui, la Tunisie a une grande expérience pour absorber les conflits de l'eau, car elle a toujours été confrontée à ce stress hydrique et ceci est un point non moins important.

En Tunisie, nous ne payons pas l'eau à son vrai coût (production, transport et desserte). Cela pousse l'Etat à ne pas mettre ce qu'il faut comme budget pour assurer une gestion efficiente et durable des ressources en eau. De plus, on dénote que nous sommes parmi les plus gaspilleurs de cette ressource hydrique rare. Ce qui amène automatiquement à une gestion non durable et des crises répétées. Ces conclusions ne nous écartent pas, nous Tunisiens, d'être au centre du problème. En effet, une majeure partie de la population est encore insouciant et méconnaissable du problème que pose et que va poser l'eau dans l'avenir : des nappes surexploitées et des puits illicites dans pratiquement tous les gouvernorats du pays sans oublier le gaspillage de l'eau touchant pratiquement tous les secteurs de l'eau (agriculture, eau potable, industrie, tourisme...).

C'est dans ce contexte de la stratégie Eau 2050 que la Tunisie s'est fixée comme objectif d'améliorer la gouvernance des ressources en eau dans une approche de gestion intégrée englobant toutes les dimensions : technique, économique, sociale, environnementale, culturelle, juridique, institutionnelle et financière. Tout en sécurisant le service de l'eau en quantité et en qualité, pour toutes les parties prenantes de la production à l'usage, y compris pour les générations futures, compte tenu de l'usage de tous les secteurs déjà cités.

Enfin, la Tunisie doit mettre en place l'esquisse et l'application de la future politique de l'eau : poursuivre l'achèvement de la mobilisation de toutes les ressources identifiées ; améliorer l'efficacité des infrastructures hydrauliques ; gérer la qualité des eaux, la préservation de la ressource et la protection des écosystèmes et de l'environnement ; et atténuer les effets des événements extrêmes (sécheresses et inondations). Ainsi que développer plus de partenariat public-privé.

Il faut que les Tunisiens saisissent l'occasion pendant qu'il est encore temps pour participer activement à la préservation et à l'économie des ressources en eau et admettre que l'eau a un vrai coût qu'il faut partager équitablement entre l'ensemble des usagers. Cette entreprise doit être une responsabilité partagée entre l'Etat et les citoyens pour que, finalement, les besoins en eau des générations actuelles et futures ainsi que de l'environnement soient en équilibre entre l'offre et la demande en eau pour un développement efficient, inclusif, équitable et durable.

Propos recueillis par Sabine AHMED

► **L'entreprise autrement**

UNE ÉNIÈME ANNÉE QUE L'ON RISQUE DE PERDRE (III)

Par Foued ALLANI

Plus besoin d'être un économiste chevronné ou même un citoyen averti pour réaliser que notre pays risque la banqueroute. C'est-à-dire devenir incapable de payer ses dettes, donc, de ne plus jouir de la possibilité de contracter de nouvelles dettes vitales pour le fonctionnement de l'Etat, lire, de payer ses fonctionnaires et gérer les Affaires publiques courantes et de base.

La réalité, dure et amère, ne tarit pas d'indices et de preuves sur cette terrible et probable issue. Pire, ne laisse pas espérer la survenue d'une légère embellie et d'une lueur d'espoir, puisque l'Etat est devenu, depuis le 25 juillet dernier, une simple administration sous les ordres d'une seule personne, dépourvue en plus de toute compétence intrinsèque à gérer un pays.

Aux faibles espoirs de voir arriver les secours du FMI, viennent s'ajouter, hélas, l'absence totale de visibilité, à tous les niveaux, malgré un semblant de feuille de route politico-politique imprégné d'un juridisme pathologique et d'une vision rétrograde du système politique, et un pouvoir de fait, soutenu par des hordes d'analphabètes en politique, en droit et en économie qui ne possèdent aucune solution aux problèmes économiques et financiers du pays et qui s'obstinent à faire cavalier seul.

Rescousse du FMI, oui, mais à quel prix, et avec quels délais ? Une bonne majorité de la population est, en effet, incapable de consentir davantage de sacrifices et, hélas, nous avons déjà mis les pieds dans la spirale de la pauvreté.

Cette opacité régnante, aggravée par les imprévus causés par les effets du coronavirus, a lourdement pesé sur le moral général du pays, le peuple en premier et surtout sa bourse. Encore dix longs mois pour espérer voir une issue, aux résultats incertains à la grave crise politique qui est en train de tout détruire sur son passage, car en train de s'aggraver.

Et opacité de rimer avec peur. Lire, réactions négatives. Tout cela est très coûteux et constitue, aussi, un puissant frein pour l'investissement économique et humain et un facteur décisif pour la perte des marchés, la fuite des capitaux et puis celle des cerveaux. Traduire, impossibilité d'atteindre un niveau de croissance capable de relancer l'économie.

Nous risquons, donc, de voir s'accroître le rythme de fermeture des entreprises, s'amplifier le chômage, flamber encore davantage les prix et avec eux l'endettement aussi bien privé que public et préparer le terrain pour la faillite totale du pays.

Avec un budget d'Etat dépendant de recettes aléatoires, y compris en interne, et des prix du pétrole en train de grimper, les choses ne semblent guère s'arranger. Le dinar risque encore de subir une nouvelle dépréciation par rapport à l'euro, ce qui aggraverait le déficit de la balance commerciale.

Alors que le pays a besoin d'un plan urgent de sauvetage, le locataire de Carthage qui, après avoir abrogé la Constitution et accaparé La Kasbah, le Bardo, Bab B'net et les médias publics, tout en gelant certaines institutions indépendantes, ne semble guère se soucier du devenir économique du pays, se contentant de discours tonitruants contre «ses détracteurs», les forces du mal qui conspirent contre lui et les traitres qui sont à la solde des puissances étrangères.

Pour lui, il n'y a de place que pour ses projets, controversés, de refonte de tout le système politique. Avançant avec la ferme volonté de faire le vide autour de lui, Saïed va certainement remettre en question l'indépendance de la Banque centrale, dissoudre les conseils municipaux, porter le turban du mufti, etc. Le locataire de Carthage est-il conscient que les décrets-lois n'ont aucune valeur à l'international, et que les bailleurs de fonds se méfient de leur caractère éphémère et non stable ? Pour eux, et pour de meilleures garanties, les prêts doivent recevoir l'approbation des représentants du peuple, car les décrets-lois relèvent d'un état d'exception, et peuvent donc être remis en question et même abrogés par le pouvoir législatif dès le retour de ce dernier ?

Fraîchement réélu à la tête de la centrale syndicale des travailleurs, Tabboubi a bien tiré, à son intention, lundi soir lors du 20 heures de la Une, de vrais signaux d'alarme. Revoir sa manière de conduire le pays en entamant sans plus tarder un vrai et fructueux dialogue ou bien c'est la débâcle sociale, car l'institution de la Présidence de la République aurait perdu la crédibilité dont elle jouissait lors des manifestations du 25 juillet.

Aucun salut, donc, en dehors d'un dialogue qui devra déboucher sur l'adoption d'un plan de sauvetage du pays. Un dialogue institutionnalisé sous forme de congrès national qui regroupera les représentants de toutes les structures nationales élues (Présidence, Parlement, organisations nationales, corps élites, conseils municipaux, conseils scientifiques, etc.) avec exclusion de toute personne sujette à des poursuites judiciaires.

ÉVÈNEMENT 5^E ÉDITION DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE TOURISME DANS LE MONDE ARABE

Changer l'image perçue et vécue en une image voulue

Le département de Géographie de l'Université de Sousse et le laboratoire de recherche « Gouvernance et développement territorial » de l'Université de Tunis organisent la 5^e édition du colloque international sur « le tourisme dans le monde arabe », du 31 octobre au 2 novembre 2022 à Sousse, avec le concours du ministère tunisien du Tourisme et en collaboration avec l'Association des Géographes Tunisiens, la Chaire Unesco de l'Université de Strasbourg, le Programme de recherche sur le tourisme dans le monde arabe (Preta), le Groupe de recherche et d'intervention tourisme territoire et société (Gritts) / l'ESG Uqam (Montréal, Canada), le Centre mondial d'excellence des destinations (CED) et le Programme PHC Maghreb. Ce colloque rassemblera des professionnels et des chercheurs de diverses dis-

ciplines s'intéressant à la gouvernance, la communication et le développement des territoires touristiques. Dans une perspective comparative et interdisciplinaire, il a pour objectif de s'interroger sur la gouvernance et la mise en tourisme des territoires, ainsi que sur les différentes méthodes de création de l'image des destinations, des villes et des territoires touristiques dans le monde arabe. Les risques sécuritaires (attentats terroristes, printemps arabe) et sanitaires, dont notamment Sars, Mers et covid-19, ont déstabilisé les destinations touristiques arabes, surtout celles qui ne disposaient pas d'une forte image touristique. A cet effet, la multiplication de ce type d'évènement depuis près de 20 ans a montré que les destinations de la région Mena sont assez vulnérables. Si l'expérience passée a montré qu'une forte

reprise de la demande avait lieu rapidement après des crises (car souvent localisées), la pandémie actuelle pousse à une plus grande prudence. La région Mena est, paradoxalement, considérée comme un lieu d'attractivité et de bouleversements en même temps. Quelques pays ont émergé et s'imposent comme des destinations internationales (Dubai, Qatar), tandis que d'autres ont été secoués par l'instabilité politique ou les attaques terroristes, tels que la Tunisie et l'Egypte. Pendant que certaines destinations essayent de se maintenir sur la scène touristique (Maroc), d'autres se préoccupent davantage de leur survie, surtout celles qui ont perdu un héritage patrimonial important qui représente leur capital d'image (Irak, Syrie). Dans ce contexte d'instabilité, la situation du tourisme

tunisien, qui a subi de plein fouet les conséquences d'une crise structurelle et conjoncturelle, ainsi que les nouvelles perspectives du tourisme mondial de l'après-covid-19 seront débattues dans ce colloque. **Concurrence acharnée** Aujourd'hui, on assiste à une défaillance d'image de la destination Tunisie en tant que « destination du tourisme balnéaire de masse », face à une demande touristique en perpétuelle évolution et à une concurrence acharnée. C'est une invitation non seulement à revoir l'image des destinations connues, mais aussi à développer la communication de nouveaux territoires touristiques. Les changements dans la manière de passer ses vacances ont fait que les zones de tourisme de masse sont en crise. Elles subissent les effets de fin de cycle de vie touristique (Butler, 1980)

liés à la standardisation de l'offre touristique issue des Trente Glorieuses. Cette situation est en rapport avec le changement du contexte mondial et l'entrée dans une nouvelle révolution du tourisme (Violier, 2009) marquée par la mondialisation et la segmentation de la demande en rapport avec l'utilisation de la communication via internet / la toile. Il s'agit aussi d'une nouvelle ère manifestée par une concurrence touristique accrue et, par conséquent, par une invention de nouveaux lieux et de nouvelles pratiques. Cela implique également un regard renouvelé sur les acteurs en grande partie non touristiques : habitants, associations... Quel travail doit être effectué sur l'imaginaire territorial pour inventer de nouveaux territoires touristiques conformes aux attentes des consommateurs ? L'invention touristique de lieux «

ordinaires » accompagnée ou précède-t-elle leur mise en patrimoine (matériel et/ou immatériel) ? La Tunisie, pays à fort potentiel patrimonial, dispose d'un héritage humain de plus de 40 000 ans et de milliers de géo-sites. Le nouveau code des collectivités territoriales (avril 2018) et le grand chantier de décentralisation qui en découle permettraient aux collectivités territoriales d'élaborer en toute indépendance ou en collaboration avec leurs partenaires publics et privés, un développement touristique inclusif et durable pour leurs territoires basé sur les richesses naturelles, culturelles ou autres. Le colloque s'est fixé pour objectif d'offrir aux différents intervenants une aire de réflexion sur les concepts, les moyens de mise en œuvre et les méthodes engageant le tourisme dans le développement du terri-

toire. Il constitue une réelle opportunité pour enrichir les approches en matière de développement touristique et devra permettre de confronter les expériences issues de différents terrains aux plans nationaux et internationaux. C'est une opportunité pour les chercheurs d'effectuer des comparaisons avec des destinations canadiennes, françaises, marocaines et autres qui ont réussi à s'imposer comme « des territoires de marque » sur le marché touristique international. Ce colloque intervient à un moment où la plupart des destinations touristiques sont confrontées à de nombreuses incertitudes tant structurelles que conjoncturelles. Il s'interroge, notamment, sur les moyens qui permettent de changer l'image perçue et vécue en une image voulue. A cet effet, ce colloque abordera plusieurs questions : com-

ment construire l'image d'un territoire ayant un potentiel touristique pour en faire une destination ? Quels sont les enjeux de gouvernance qui conditionnent le devenir des territoires touristiques ? Comment s'articulent les interactions entre les décideurs politiques et les acteurs dans les destinations touristiques ? Quel est le rôle du marketing territorial dans la préservation du patrimoine ? Quelles stratégies communicationnelles faut-il adopter ? Quel est l'impact de la gouvernance sur la maîtrise de l'image de la destination touristique (ville ou territoire) ? Quelle est la place des nouvelles technologies dans la promotion touristique ? Quelle gouvernance pour la maîtrise des flux touristiques ? Comment la résilience organisationnelle peut-elle contribuer à relancer une destination après une crise majeure ?